

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 06 octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 26 septembre, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPRETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Madame VICHERAT Valérie ; Madame GABRIEL Mélanie ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Monsieur MOURAUX Michel ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Monsieur DENIZOT Gabriel ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie ; Monsieur ADOUL Jean-Pierre.

Absents excusés :

Madame NIANG Kiné ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame GUINAND Alexandra ; Madame LAVARENNE Monique ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur FAISY Fabien ; Madame KHEDDAR Haïate.

Procuration a été donnée à :

Madame NIANG Kiné donne procuration à Monsieur BOUGUET Pierre-François.
Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline.
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige.
Madame LAVARENNE Monique donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude.
Madame BOURGOIN Evelyne donne procuration à Monsieur DENIZOT Gabriel.
Monsieur FAISY Fabien donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice.
Madame KHEDDAR Haïate donne procuration à Madame ACIMOVIC Cennet.

Madame SIGNORET Edwige est nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2025-082 : VENTE DE LA MAISON RUE DES BORDES.

Considérant que le bien vacant sans maître cadastré AL 312 situé au 11 rue des Bordes pour une contenance de 49m² dont 36m² de surface au sol pour la maison a été intégré dans le domaine communal par délibération n° 2024-048 du 1^{er} juillet 2024 ;

Considérant que par délibération du 24 mars 2025 la commune a proposé de mettre en vente

ce bien appartenant dorénavant à son domaine privé ;

Considérant que l'acquéreur devait s'engager par écrit à réhabiliter cette maison pour un usage particulier ou à des fins locatives ;

Considérant que plusieurs personnes ont manifesté en mairie leur intérêt d'acquérir cette propriété à l'abandon. La vente a été faite au plus offrant ;

Considérant que la commune propose de vendre ce bien à Monsieur LEPRETRE Florian qui s'est engagé par écrit à réhabiliter cette maison à des fins locatives ;

Considérant que le montant proposé est le suivant : 7.900€ ;

Considérant que les frais liés à cette vente seront à la charge exclusive de l'acquéreur.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

AUTORISE le Maire à **procéder** à la vente de ce bien situé au 11 rue des Bordes selon les modalités précisées ci-dessus, à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne fin de la procédure et à **signer** tous les documents.

Le 06 octobre 2025

La Secrétaire de séance,



Edwige SIGNORET

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET